

Avis

Administration de la gestion de l'eau
- Service autorisations -
(n° dossier : EAU/AUT/21/1140/R24.1)

Conformément à l'article 24, alinéa 1, de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public, qu'une demande en autorisation

pour la prolongation de l'autorisation de la démolition du bâtiment existant et la construction de deux habitations unifamiliales, 11, rue de la Libération à L-8245 Mamer, n° cadastral 406/7908 section B de Mamer-Sud

a été introduite par Movilliat Construction s.a., 10, rue de l'Industrie, L-8399 Windhof
auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau en date du 04/07/2024.

Mamer, le 15/07/2024

Le Secrétaire,

Le Bourgmestre,

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié que le présent avis est publié et affiché, ce suivant les prescriptions de l'article 24, alinéa 1, de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Mamer, le 15/07/2024

Le Secrétaire,

Le Bourgmestre,